

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

Comptoir National Tunisien « CNT »

Siège social : Route de Gabès km 1,5 - 3003 SFAX -

Le Comptoir National Tunisien - CNT - publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2023 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 14 juin 2024. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : M. Raouf GHORBEL.

BILAN ARRETE AU 31/12/2023*(Exprimé en dinars)*

ACTIFS	NOTE	31/12/2023	31/12/2022
ACTIFS NON COURANTS			
ACTIFS IMMOBILISES			
Immobilisations Incorporelles	<u>1</u>	350 574,696	305 398,196
Amort Immob Incorporelles	<u>A1</u>	-258 163,649	-203 474,585
TOTAL NET		<u>92 411,047</u>	<u>101 923,611</u>
Immobilisations Corporelles	<u>2</u>	55 521 541,283	55 118 661,929
Amort Immob Corporelles	<u>A1</u>	-7 507 123,236	-6 277 611,950
TOTAL NET		<u>48 014 418,047</u>	<u>48 841 049,979</u>
Immobilisations Financières	<u>3</u>	6 384 163,810	6 384 163,810
Prov / Immob Financières		-6 700,000	-6 700,000
TOTAL NET		<u>6 377 463,810</u>	<u>6 377 463,810</u>
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		<u>54 484 292,904</u>	<u>55 320 437,400</u>
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		<u>54 484 292,904</u>	<u>55 320 437,400</u>
ACTIFS COURANTS			
Stocks	<u>4</u>	25 724 873,480	35 281 625,180
TOTAL NET		<u>25 724 873,480</u>	<u>35 281 625,180</u>
Clients et Comptes rattachés	<u>5</u>	4 355 027,752	4 569 056,216
Prov / Clients	<u>A2</u>	-4 075 184,291	-4 070 414,080
TOTAL NET		<u>279 843,461</u>	<u>498 642,136</u>
Autres Actifs Courants	<u>6</u>	6 114 446,673	5 583 616,775
Prov / Autres Actifs Courants		0,000	0,000
TOTAL NET		<u>6 114 446,673</u>	<u>5 583 616,775</u>
Placement et Autres Liquidités et Equivalents de Liquidités	<u>7</u>	6 688 469,817	1 799 031,701
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		<u>38 807 633,431</u>	<u>43 162 915,792</u>
TOTAL DES ACTIFS		<u>93 291 926,335</u>	<u>98 483 353,192</u>

BILAN ARRETE AU 31/12/2023*(Exprimé en dinars)*

<u>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>	<u>NOTE</u>	31/12/2023	31/12/2022
<u>CAPITAUX PROPRES</u>	<u>8</u>		
Capital Social		1 440 000,000	1 440 000,000
Réserves		10 016 000,000	10 592 000,000
Autres Capitaux Propres		176 615,474	176 615,474
Résultats Reportés		13 417 720,532	8 548 098,365
Compte spécial d'investissement		1 892 160,000	1 892 160,000
Réserves spéciales de réévaluation		40 695 042,338	40 695 042,338
<u>CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT</u>		<u>67 637 538,344</u>	<u>63 343 916,177</u>
<u>DE L'EXERCICE</u>			
<u>RESULTAT NET DE L' EXERCICE</u>		1 773 780,441	4 869 622,167
<u>TOTAL CAPITAUX PROPRES AVANT</u>			
<u>AFFECTATION</u>		<u>69 411 318,785</u>	<u>68 213 538,344</u>
<u>PASSIFS</u>			
<u>PASSIFS NON COURANT</u>			
Emprunts	<u>9</u>	3 572 192,663	5 736 497,298
<u>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</u>		<u>3 572 192,663</u>	<u>5 736 497,298</u>
<u>PASSIFS COURANT</u>			
Fournisseurs et Comptes rattachés	<u>10</u>	2 051 418,986	2 834 211,904
Autres Passifs Courants	<u>11</u>	1 957 784,487	1 110 499,452
Clients et comptes rattachés		1 468 827,405	862 663,761
Concours Banc.et Autres Passifs	<u>12</u>	14 830 384,009	19 725 942,433
<u>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</u>		<u>20 308 414,887</u>	<u>24 533 317,550</u>
<u>TOTAL DES PASSIFS</u>		<u>23 880 607,550</u>	<u>30 269 814,848</u>
<u>TOTAL DES CAPT.PROP. ET DES PASSIFS</u>		<u>93 291 926,335</u>	<u>98 483 353,192</u>

<u>ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 31/12/2023</u>			
	<u>NOTE</u>	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>			
<u>REVENUS</u>			
Ventes		65 855 896,094	54 592 518,902
Autres Produits d'exploitation		151 592,079	206 961,353
Production Immobilisée		41 900,888	46 196,866
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	<u>13</u>	<u>66 049 389,061</u>	<u>54 845 677,121</u>
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>			
Achats de Marchandises Consommées	<u>14</u>	55 741 108,006	42 148 446,605
Achats d'Approvision.Consommées	<u>15</u>	588 360,006	539 559,541
Charges de Personnel	<u>16</u>	2 273 992,201	2 235 272,872
Dotations aux Amort.et aux Provisions	<u>A1-A2</u>	1 284 200,350	810 189,952
Autres charges d'exploitation	<u>17</u>	2 108 092,305	2 178 606,270
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		<u>61 995 752,868</u>	<u>47 912 075,240</u>
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>		<u>4 053 636,193</u>	<u>6 933 601,881</u>
Charges Financières Nettes	<u>18</u>	-2 346 058,769	-1 657 540,940
Produits Financiers	<u>19</u>	438 464,369	510 028,828
Autres Pertes Ordinaires		-24 596,529	-84 403,886
Autres Gains Ordinaires		4 329,677	7 542,084
<u>RESULTAT DES ACTI.ORD.AVANT IMPOTS</u>		<u>2 125 774,941</u>	<u>5 709 227,967</u>
Impôts sur les sociétés		351 994,500	839 605,800
<u>RESULTAT DES ACTI.ORD.APRES IMPOTS</u>		<u>1 773 780,441</u>	<u>4 869 622,167</u>
<i>Eléments Extraordinaires</i>			
<u>RESULTAT NET A AFFECTER</u>		<u>1 773 780,441</u>	<u>4 869 622,167</u>

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2023

	NOTE	31/12/2023	31/12/2022
I ° / Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net :		1 773 780,441	4 869 622,167
Ajustements pour :			
*Amortissements et provisions net de reprise		1 248 200,350	810 189,952
Variation des :			
*Stocks		9 556 751,700	-14 236 208,026
*Créances		214 028,464	1 139 721,368
*Autres actifs		-525 239,286	3 037 641,311
*Fournisseurs et autres dettes		-4 676 685,219	3 457 348,228
*Plus ou moins value de cession			0,000
*TVA/Investissement		62 459,913	142 189,943
Flux provenant de l'exploitation		7 653 296,363	-779 495,057
II ° / Flux de trésorerie liés aux activités d'invest.			
Décaissement provenant de l'acquisition d'immo.fin		0,000	-720 000,000
Encaissement provenant de la cession d'immo.corp.		0,000	0,000
Décaissement provenant de l'acquisit d'immo.corp.	<u>20</u>	-510 515,767	-1 575 942,640
Encaissement provenant de la cession d'immo.fin.			
Flux affectés aux activités d'investissements		-510 515,767	-2 295 942,640
III ° / Flux de trésorerie liés aux activités de fin.			
Distribution de dividende		-523 366,000	-575 806,000
Encaissement emprunt			4 730 000,000
Décaissement emprunt		-1 517 788,876	-1 108 890,417
FLUX DE TRESOR.PROVE. DE FINANCE.		-2 041 154,876	3 045 303,583
IV ° / VARIAT.DE TRESORERIE (I + II + III)		5 101 625,720	-30 134,114
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE		1 571 121,196	1 601 255,310
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXE.		6 672 746,916	1 571 121,196

CNT

**TABLEAU COMPARATIF DES SOLDES INTERMEDIAIRES
DE GESTION 2022/2023**

LIBELLES	2022	2023	DIFFERENCES	VAR. %
Ventes de marchandises	54 592 518,902	65 855 896,094	11 263 377,192	20,63
Coût d'achat des marchandises vendues	-42 148 446,605	-55 741 108,006	-13 592 661,401	32,25
Marge Commerciale	12 444 072,297	10 114 788,088	-2 329 284,209	-18,72
Production de l'exercice	253 158,219	193 492,967	-59 665,252	-23,57
Consommation de l'exercice	-2 324 351,595	-2 376 183,934	-51 832,339	2,23
Valeur Ajoutée	10 372 878,921	7 932 097,121	-2 440 781,800	-23,53
Charges du Personnel	-2 235 272,872	-2 273 992,201	-38 719,329	1,73
Impôts et Taxes	-393 814,216	-320 268,377	73 545,839	-18,68
Excédent Brut D'exploitation	7 743 791,833	5 337 836,543	-2 405 955,290	-31,07
Autres Produits Ordinaires	7 542,084	4 329,677	-3 212,407	-42,59
Produits Financiers	510 028,828	438 464,369	-71 564,459	-14,03
Autres Charges Ordinaires	-84 403,886	-24 596,529	59 807,357	-70,86
Charges Financières	-1 657 540,940	-2 346 058,769	-688 517,829	41,54
Dotations aux Amortissements & Provisions	-810 189,952	-1 284 200,350	-474 010,398	58,51
Impôts / Bénéfices	-839 605,800	-351 994,500	487 611,300	-58,08
Résultat Net	4 869 622,167	1 773 780,441	-3 095 841,726	-63,57

NOTES AUX ETATS FINANCIERS 2023

Les présents états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, totalisant au bilan 93 291 926,335 DT et dégageant un bénéfice de 1 773 780,441 DT sont arrêtés par le conseil d'administration.

Ils sont audités par le CABINET Raouf GHORBEL, commissaire aux comptes, membre de l'Ordre des Experts Comptables.

I- PRESENTATION DE LA SOCIÉTÉ

C.N.T.

Comptoir National Tunisien

S.A. au capital de 1.440,000 DT divisé en 288000 actions de valeur nominale 5 dinars.

ACTIVITÉ PRINCIPALE

Commerce de matériaux de construction, bois et dérivés.

II- LES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS

La société a appliqué l'ensemble des normes comptables tunisiennes en vigueur sauf les méthodes particulières suivantes :

Les méthodes et les taux d'amortissements appliqués sont ceux reconnus par la réglementation fiscale tunisienne.

Les valeurs indiquées sur les états financiers sont exprimées en dinars tunisiens.

III- LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Le chiffre d'affaires réalisé par le Comptoir National Tunisien «CNT» au cours de l'exercice 2023 s'est établi à 65 855 896,094 dinars en augmentation de 20 % par rapport à 2022.

Et l'exercice 2023 s'est soldé par un bénéfice comptable d'un montant de 1 773 780,441 dinars contre un Bénéfice de 4 869 622,167 dinars réalisé en 2022.

IV- NOTE SUR LE BILAN

Les immobilisations acquises par l'entreprise sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties selon la méthode linéaire, à l'exception des terrains et des bâtiments qui ont été réévalués en 2022 à leurs valeurs réelles.

Les taux d'amortissements linéaires pratiqués sont ceux reconnus par la réglementation fiscale tunisienne.

NOTE 1 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

* Les immobilisations incorporelles s'élèvent au 31/12/2023 à 350 574,696 DT et sont détaillées ainsi:

Désignations	Valeur brute au 31/12/23	Valeur brute au 31/12/22	Amorti 2023	Total Amorti	VCN
Logiciel	115 195,746	111 643,746	6 156.788	106 248.298	8 947.448

Site web	235 058,650	193 434.150	48 532,276	151 915,351	83 143,299
Dépôt de marque	320,300	320,300			320,300
Immobilisations Incorporelles	350 574,696	305 398,196	54 689,064	258 163,649	92 411,047

NOTE 2 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

* Les immobilisations corporelles arrêtées au 31/12/2023 s'élèvent à 55 521 541,283 DT et sont détaillées comme suit :

Désignations	Valeur brute au 31/12/23	Valeur brute au 31/12/22	Amorti 2023	Total Amorti	VCN
Terrain	32 948 000,000	32 948 000,000			32 948 000,000
Constructions & A.A.I./Construction	17 696 074,340	17 383 908,632	956 311,505	3 284 241,964	14 411 832,376
Matériel et outillage	300 397,073	268 260,771	30 426,116	209 479 ,109	90 917,964
Matériel de transport	3 266 821,264	3 204 841,400	117 369,948	2 959 783,924	307 037,340
Mobilier et Mat. de bureau	443 078,390	440 433,500	1 163,752	438 800,858	4 277,532
Matériel informatique	277 805,967	268 168,055	14 976,524	254 136,961	23 669,006
IMMOB en cours	0,000	15 685,322			0 ,000
IMMOB à statut juridique particulier	589 364,249	589 364,249	109 263.396	360 680,420	228 683,829
Immobilisations Corporelles	55 521 541,283	55 118 661,929	1 229 511,241	7 507 123,236	48 014 418,047

NB : Le détail des immobilisations corporelles et incorporelles et leurs amortissements est retracé dans le tableau des immobilisations.

Au cours de l'exercice 2022 et conformément à la nouvelle norme comptable N° 5, le CNT a adopté le modèle de réévaluation à la juste valeur pour les terrains et les constructions.

La juste valeur des terrains et des constructions a été déterminée par une évaluation à dire d'expert évaluateur professionnel qualifié.

En 2022, le cumul des amortissements a été déduit de la valeur comptable brute des actifs réévalués, puis ajustés aux montants réévalués par le biais du compte réserve de réévaluation présenté au niveau des capitaux propres pour un montant de 40 695 042,338 dinars.

Pour les Construction réévaluées l'amortissement est calculé selon la durée d'utilité estimée de 20 ans.

Le tableau suivant illustre l'augmentation des dotations aux amortissements calculées sur la valeur comptable réévaluée de l'actif et l'amortissement basé sur le coût d'origine.

Intitulé	VALEUR D'ORIGINE	VALEURS REEVALUEES	AMORT./ VALEURS REEVALUEES	AMORT./ VALEUR D'ORIGINE	IMPACT CHANGEMENT D ESTIMATION
CONSTRUCTION CHARPENTE ROUTE DE GABES ZONE N° 1	462 292,947	1 360 000,000	68 000,000	6 008,087	61 991,913
CONSTRUCTION CHARPENTE ROUTE DE GABES ZONE N° 2	227 753,763	1 075 000,000	53 750,000	10 703,704	43 046,296
CONSTRUCTION BUREAUX RTE DE GABES	339 635,874	870 000,000	43 500,000	8 488,779	35 011,221
CONSTRUCTION DEPOT ROUTE DE GABES	79 504,810	0,000	0,000	823,423	0,000
SALLE D'EXPOSITION ET BUREAU EXTENTION	185 358,180	300 000,000	15 000,000	9 267,907	5 732,093
SALLE D'EXPOSITION N° 2	32 869,492	0,000	0,000	1 643,474	0,000
SALLE D'EXPOSITION N° 3	286 610,354	346 000,000	17 300,000	16 361,946	938,054

CONST.BUREAUX ADMNIST CHARGUIA	950 442,114	615 000,000	30 750,000	21 232,624	9 517,376
CONSTRUCTION DEPOT CHARGUIA	532 982,620	2 072 000,000	103 600,000	10 849,135	92 750,865
CONSTRUCTION DEPOT B CHARGUIA	575 072,342	1 114 000,000	55 700,000	5 264,409	50 435,591
CONSTRUCTION VESTAIRE ET ARCHIVE CHARGUIA	49 081,538	74 000,000	3 700,000	2 454,075	1 245,925
CONSTRUCTION CHARPENTE DEPOT CHARGUIA	65 289,116	225 000,000	11 250,000	3 264,456	7 985,544
CONST SALLE DEXPOSITION	483 722,989	880 000,000	44 000,000	24 186,151	19 813,849
CONST NOUVELLE SALLE D'EXPOSITION N° 2	820 475,133	682 000,000	34 100,000	41 018,891	0,000
CONST NOUVELLE SALLE D'EXPOSITION N° 3	208 584,595	970 000,000	48 500,000	10 408,695	38 091,305
CONSTRUCTION NOUVEAU DEPOT CHARGUIA	1 022 846,664	1 525 000,000	76 250,000	51 142,335	25 107,665
CONSTRUCTION DEPOT POWDRIERE	135 894,985	98 000,000	4 900,000	296,895	4 603,105
CONSTRUCTION CHARPENTE POWDRIERE	83 705,169	436 000,000	21 800,000	919,555	20 880,445
CONSTRUCTION DEPOT MEGRINE	218 259,280	52 000,000	2 600,000	5 053,637	0,000
CONSTRUCTION CHARPENTE MEGRINE	52 680,636	46 000,000	2 300,000	0,000	2 300,000
TOTAUX	6 813 062,601	12 740 000,000	637 000,000	229 388,178	419 451,247

NOTE 3 : IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES :

* Les immobilisations financières totalisent au 31/12/2023 à un montant de 6 384 163,810 DT.

Immobilisations Financières	2023	2022	Variation
L'IMMOBILIÈRE DU COMPTOIR	1 899 000,000	1 899 000,000	0,000
S.T.I.B	715 073,245	715 073,245	0,000
C- BôMeubles	1 170 000,000	1 170 000,000	0,000
SOVATOUR	2 700,000	2 700,000	0,000
STE. IMMOBILIERE GABÈS	10 000,000	10 000,000	0,000
EL FOULADH	2 000,000	2 000,000	0,000
SORITS	1 000,000	1 000,000	0,000
SORETRAS	500,000	500,000	0,000
MATEX	1 500,000	1 500,000	0,000
FAÏENCERIE TUNISIENNE	7 000,000	7 000,000	0,000
B.T.S	4 000,000	4 000,000	0,000
S.T.B	41 498,000	41 498,000	0,000
B.I.A.T	21 874,800	21 874,800	0,000
U.B.C.I	2 505 808,917	2 505 808,917	0,000
PRETS AU PERSONNEL	0,000	0,000	0,000
DEPOTS ET CAUTIONNEMENT	2 208 ,848	2 208 ,848	0,000
TOTAL	6 384 163,810	6 384 163,810	0,000

Provisions/Immobilisations Financières	2023	2022	Variation
SOVATOUR	2 700,000	2 700,000	0,000
EL FOULADH	2 000,000	2 000,000	0,000
SORETRAS	500,000	500,000	0,000
MATEX	1 500,000	1 500,000	0,000
TOTAL	6 700,000	6 700,000	0,000

NOTE 4 : LES STOCKS :

* La valeur des stocks de marchandises arrêtée au 31/12/2023 s'élève à 25 724 873,480 DT.

NOTE 5 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS :

* Les créances de la société sur sa clientèle s'élèvent au 31/12/2023 à 4 355 027,752 DT et se présentent comme suit :

Clients et comptes rattachés	2023	2022	Variation
Clients Débiteurs	279 843,461	493 871,925	-214 028,464
Clients douteux	4 075 184,291	4 075 184,291	0,000
TOTAL	4 355 027,752	4 569 056,216	-214 028,464

NOTE 6 : AUTRES ACTIFS COURANTS :

* Cette rubrique s'élève au 31/12/2023 à un montant de 6 114 446,673 DT regroupant les postes suivants :

Autres Actifs Courants	2023	2022	Variation
ETAT impôts récupérables	1 339 726 ,573	3 554 185,119	-2 221 458,546
Société de groupe	777 291,865	44 140,272	733 151,593
Personnel & comptes rattachés	20 931,767	20 786,518	145,249
Produit à recevoir	3 639,088	1 700,626	1 938,462
Débiteur divers	1 974 755,260	218 551,916	1 756 203,344
Charges constatées d'avance	1 745 800,184	1 578 963,515	166 836,669
Fournisseurs débiteurs	252 301,936	165 288,809	87 013 ,127
TOTAL	6 114 446,673	5 583 616,775	530 829,898

NOTE 7 : LIQUIDITES ET ÉQUIVALENT DE LIQUIDITES :

* La rubrique liquidités et équivalents de liquidités totalise au 31/12/2023 un montant de 6 688 469,817 DT regroupant les postes suivants :

Liquidités et Équivalent de Liquidités	2023	2022	Variation
Valeurs à l'encaissement	1 911 286,261	1 202 819,974	708 466,287
Solde bancaire	4 630 316,279	577 931,190	4 052 385,089
Caisses	146 867,277	18 280,537	128 586,740
TOTAL	6 688 469,817	1 799 031,701	4 889 438,116

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS :**NOTE 8 : CAPITAUX PROPRES :**

Le poste CAPITAUX PROPRES se détaille comme suit :

* CAPITAL SOCIAL	1 440 000,000
* RÉSERVES LÉGALES	144 000,000
* FONDS D'INVESTISSEMENT	1 720 000,000
* RÉSERVES NON STATUTAIRES	6 502 000,000
* RÉSERVES POUR RISQUES	1 650 000,000
* RÉSERVES SPECIALES DE REEVALUATION	40 695 042,338
* RÉSULTATS REPORTÉS	13 417 720,532
* AUTRES CAPITAUX PROPRES	176 615,474
* COMPTE SPECIAL D'INVESTISSEMENT	1 892 160,000

TOTAL 67 637 538,344

Note sur les fonds propres non imposables figurant au bilan arrêté au 31 décembre 2023

En application des dispositions du paragraphe 7 de l'article 19 de la loi 2013-54 du 30/12/2013 portant loi de finances de l'année 2014, il est précisé que le reliquat des fonds propres disponibles au 31/12/2013 portés dans les notes aux états financiers au 31/12/2023 totalisent 12 856 055,378 tels qu'ils sont détaillés ci-après et ne sont pas soumis à la retenue de 10% au titre des revenus à distribuer en 2024.

Fonds propres figurant au bilan clos au 31/12/2013	Montant
Réserve légale	144 000,000
<i>FONDS D'INVESTISSEMENT</i>	1 720 000,000
<i>RÉSERVES NON STATUTAIRES</i>	11 486 000,000
<i>RÉSERVES POUR RISQUES</i>	1 650 000,000
<i>RÉSULTAT REPORTÉ</i>	676 301,766
<i>AUTRES CAPITAUX PROPRES</i>	176 615,474
<i>COMPTE SPECIAL D'INVESTISSEMENT</i>	1 892 160,000
<i>Bénéfices de l'exercice 2013</i>	798 978,138
Total général régis par le point 7 de l'article 19 de la loi de finances n° 2013-54 du 30 Décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion de l'année 2014	18 544 055,378
AGO du 20 Juin 2014 Dividendes décidés	504 000,000
AGO du 05 Juin 2015 Dividendes décidés	576 000,000
AGO du 20 Juin 2016 Dividendes décidés	576 000,000
AGO du 26 MAI 2017 Dividendes décidés	576 000,000
AGO du 22 Juin 2018 Dividendes décidés	576 000,000
AGO du 21 Juin 2019 Dividendes décidés	576 000,000
AGO du 11 Aout 2020 Dividendes décidés	576 000,000
AGO du 28 MAI 2021 Dividendes décidés	576 000,000
AGO du 17 Juin 2022 Dividendes décidés	576 000,000
AGO du 16 Juin 2023 Dividendes décidés	576 000,000
Total général régis par le point 7 de l'article 19 de la loi de finances n° 2013-54 du 30 Décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion de l'année 2014	12 856 055,378

NOTE 9 : Emprunts :

* Cette rubrique s'élève au 31/12/2023 à un montant de 3 572 192,663 DT.

Emprunts	2023	2022	Variation
Crédits Leasing	84 114,663	199 923,298	-115 808,635
Crédit BT	3 488 078,000	5 536 574,000	-2 048 496,000
TOTAL	3 572 192,663	5 736 497,298	-2 164 304,635

NOTE 10 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS :

* Cette rubrique s'élève au 31/12/2023 à un montant de 2 051 418,986 DT.

Fournisseurs et comptes rattachés	2023	2022	Variation
Fournisseurs locaux et étrangers	1 764 156,548	2 497 300,140	-733 143,592
Effets à payer	227 184,284	313 666,509	-86 482,225
Fournisseurs factures non parvenues	60 078,154	23 245,255	-36 832,899
TOTAL	2 051 418,986	2 834 211,904	-782 792 ,915

NOTE 11 : AUTRES PASSIFS COURANTS :

* Cette rubrique s'élève au 31/12/2023 à un montant de 1 957 784,487 DT regroupant les postes suivants :

Autres Passifs Courants	2023	2022	Variation
État impôts & taxes/Retenue à la source	54 290,462	49 085,175	5 205,287
Créditeurs divers	567 002,386	539 368,386	27 634,000
CNSS	146 645,851	141 651,751	4 994,100
Charges à payer	74 875,539	43 179,195	31 696,344
Personnel & comptes rattachés	131 482,000	132 746,703	-1 264,703
État charges à payer	906 606,728	20 445,390	886 161,338
Produits constatés d'avance	5 402,613	14 035,946	-8 633,333
Contribution de solidarité sociale	71 478,908	169 986,906	-98 507,998
TOTAL	1 957 784,487	1 110 499,452	847 285,035

NOTE 12 : CONCOURS BANCAIRES :

* Cette rubrique s'élève au 31/12/2023 à un montant de 14 830 384,009 DT regroupant les postes suivants :

Concours Bancaires	2023	2022	Variation
Echéance à moins d'un an	14 809 577,849	19 498 031,928	-4 688 454,078
Découvert Bancaire et autres passifs	20 806,160	227 910,505	-207 104,345
TOTAL	14 830 384,009	19 725 942,433	-4 895 558,424

V- NOTES SUR L'ÉTAT DE RÉSULTAT

NOTE 13 : PRODUITS D'EXPLOITATION :

La rubrique Produits d'Exploitation s'élève au 31/12/2023 à un montant de 66 049 389,061 DT comportant les détails :

* Chiffres d'affaires	65 855 896,094
* Autres produits d'exploitation	151 592,079
* Production immobilisée	41 900,888
	66 049 389,061

Autres produits d'exploitation	2023	2022	Variation
Subvention d'exploitation	21 300,002	129 245,254	-107 945,252
Reprise/provision.		15 000,000	-15 000,000
Transfert de charges	58 132,453	45 158,793	12 973,660
Revenus loyers	72 159,624	17 557,306	54 602,318
TOTAL	151 592,079	206 961,353	-55 369,274

NOTE 14 : ACHATS DE MARCHANDISES CONSOMMÉES :

* Cette rubrique s'élève au 31/12/2023 à un montant de 55 741 108,006 DT contre un montant de 42 148 446,605 DT en 2022.

Achats de Marchandises Consommées	2023	2022	Variation
Stock initial	35 281 625,180	21 045 417,154	14 236 208,026
Achats de marchandises	46 184 356,306	56 384 654,631	-10 200 298,325
Stock final	25 724 873,480	35 281 625,180	-9 556 751,700
TOTAL	55 741 108,006	42 148 446,605	13 592 661,401

NOTE 15 : ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMÉS :

* Cette rubrique s'élève au 31/12/2023 à un montant de 588 360,006 DT contre un montant 539 559,541 DT en 2022.

Les Achats d'approvisionnements consommés	2023	2022	Variation
Achats non stockés de matières et fournitures	588 360,006	539 559,541	48 800,465
TOTAL	588 360,006	539 559,541	48 800,465

NOTE 16 : CHARGES DU PERSONNEL :

* Cette rubrique s'élève au 31/12/2023 à un montant de 2 273 992,201 DT.

Désignations	2023	2022	Variation
Charges du personnel	2 273 992,201	2 235 272,872	38 719,329
TOTAL	2 273 992,201	2 235 272,872	38 719,329

NOTE 17 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION :

* Cette rubrique s'élève au 31/12/2023 à un montant de 2 108 092,305 DT contre un montant de 2 178 606,270 DT en 2022.

Autres Charges d'exploitation	2023	2022	Variation
Étude, recherche & divers services extérieurs	57 445,717	81 890,313	-24 444,596
Entretiens & réparations	519 537,783	430 637,157	88 900,626
Charges locatives	255 421,094	240 963,296	14 457,798
Honoraires, commissions & courtages	109 862,665	82 615,995	27 246,670
Sous-traitance générale	153 763,585	168 553,944	14 790,359
Primes d'assurance	226 414,276	196 994,499	29 419,777
Voyages et déplacements	101 018,460	83 007,185	18 011,275
Publicité	79 701,147	115 984,039	-36 282,892
Missions & Réceptions	23 727,798	19 941,862	3 785,936
Frais de P.T.T	68 994,442	69 081,355	-86,913
Frais bancaires	145 466,961	257 842,329	-112 375,368
Impôts et taxes	320 268,377	393 814,296	-73 545,919
Dons et cotisations	21 470,000	12 280,000	9 190,000
Jetons de présence	25 000,000	25 000,000	0,000
TOTAL	2 108 092,305	2 178 606,270	-70 513,965

NOTE 18 : CHARGES FINANCIÈRES NETTES :

* La rubrique charges financières s'élève au 31/12/2023 à un montant de 2 346 058,769 DT contre un montant de 1 657 540,940 DT en 2022.

Charges Financières Nettes	2023	2022	Variation
Charges Financières Nettes	2 346 058,769	1 657 540,940	688 517,829
TOTAL	2 346 058,769	1 657 540,940	688 517,829

NOTE 19 : PRODUITS FINANCIERS :

Produits Financiers	2023	2022	Variation
Revenus des titres de participation	343 203,250	265 564,150	77 639,100
Revenus des autres créances	64 540,994	113 725,354	49 184,360
Gains de changes	30 720,125	26 667,147	4 025,978
Reprise sur provision pour risque et charge		104 072,177	-104 072,177
TOTAL	438 464,369	510 028,828	71 564,459

Revenus titres de participation	2023	2022	Variation
S.T.I.B	136 282,000	136 282,000	0,000
U.B.C.I	189 626,250	113 775,750	75 850,500
B.I.A.T	17 295,000	15 506,400	1 788,600
TOTAL	343 203,250	265 564,150	77 639,100

VI-NOTES SUR L'ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE

NOTE 20 : DÉCAISSEMENT PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATION CORPORELLES

* Les investissements ont atteint la valeur de 510 515,767 DT provenant essentiellement de de l'aménagement du nouveau dépôt Charguia.

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2023**

**Mesdames, Messieurs les Actionnaires du
Comptoir National Tunisien « CNT »**

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers

A. Opinion :

01 En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale et conformément aux Normes Internationales d'Audit adoptées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, nous avons effectué l'audit des états financiers du Comptoir National Tunisien «CNT » qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Le bilan annexé au présent rapport totalise un montant de 93 291 926 dinars et fait ressortir un bénéfice comptable de 1 773 780 dinars.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Comptoir National Tunisien « CNT » au 31 décembre 2023 ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

B. Fondement de l'opinion :

02 Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

C. Questions clés de l'audit :

03 Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

D. Rapport de gestion :

04 La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurants dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier

s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du conseil d'administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

E. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers :

05 Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation des états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

F. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers :

- 06** Nos objectifs consistent à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreur, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes

tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport par ce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires :

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

A. Efficacité du système de contrôle interne

- 07** En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation

générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

B. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

08 En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes de valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Fait à Sfax le 18 Mars 2024




Raouf GHORBEL

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2023**

**Mesdames, Messieurs les Actionnaires du
Comptoir National Tunisien « CNT »**

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées :

Nous avons relevé au cours de nos investigations les opérations suivantes :

- L'octroi à la société « C-BÔMEUBLE » des avances d'un montant global de 680 000 dinars rémunérées au taux de 8% l'an.

Cette convention a été autorisée au préalable par votre Conseil d'Administration du 10 février 2021.

- La réalisation d'opérations d'achats auprès société « C-BÔMEUBLE » pour une valeur annuelle de 234 555 dinars toutes taxes comprises.

- La réalisation d'opérations de ventes avec la société « C-BÔMEUBLE » pour une valeur annuelle de 117 275 dinars toutes taxes comprises.

Ces conventions ont été autorisées par votre Conseil d'Administration du 05 février 2024.

Ces conventions sont soumises à votre Assemblée Générale pour approbation.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

- La location à la société « C-BÔMEUBLE » d'un dépôt industriel situé à rue de l'énergie solaire (impasse N°1) moyennant un loyer principal annuel de 42 000 dinars payable trimestriellement par avance outre les taxes municipales, la TVA et autres que la loi met à la charge du locataire. Une augmentation annuelle régulière de 5% par rapport à l'année précédente sera appliquée.

Le loyer annuel facturé en hors taxes par le Comptoir National Tunisien au titre de l'exercice 2023 s'est élevé à 42 596 dinars.

Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration du 1^{er} Septembre 2022 et approuvée par votre Assemblée Générale du 16 Juin 2023.

- La location à la société de promotion immobilière « L'Immobilière du Comptoir » d'un bureau sis à la route de Gabes km 1.5 Sfax pour un montant de 1 500 dinars hors taxes par an avec une majoration annuelle de 7%.

Le loyer annuel facturé en hors taxes par le Comptoir National Tunisien au titre de l'exercice 2023 s'est élevé à 2 776 dinars.

- La prise en charge par le Comptoir National Tunisien « CNT » des frais de gestion de la société de promotion immobilière « L'Immobilière du Comptoir » moyennant 3 500 dinars hors taxes par an avec une augmentation annuelle cumulative de 5%.

Le montant des frais administratifs et de gestion facturée en hors taxes par le Comptoir National Tunisien au titre de l'exercice 2023 s'est élevé à 5 456 dinars.

- La location à la société Tunisienne de l'Industrie du Bois « STIB » d'un bureau sis à la rue de l'énergie solaire la Charguia 1 Tunis pour un montant de 1 500 dinars hors taxes par an avec une majoration annuelle de 7%.

Le loyer annuel facturé en hors taxes par le Comptoir National Tunisien au titre de l'exercice 2023 s'est élevé à 2 776 dinars.

Ces conventions ont été autorisées par votre Conseil d'Administration du 25 avril 2014 et approuvées par votre Assemblée Générale des Actionnaires du 20 juin 2014 et des Assemblées Générales ultérieures.

- La prise en charge par le Comptoir National Tunisien « CNT » des frais administratifs et de gestion de la société Tunisienne de l'Industrie du Bois « STIB » moyennant 5 000 dinars hors taxes avec une augmentation annuelle cumulative de 5%.

Le montant des frais administratifs et de gestion facturés en hors taxes par le Comptoir National Tunisien au titre de l'exercice 2023 s'est élevé à 11 517 dinars.

Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration du 25 Avril 2005, et approuvée par votre Assemblée Générale des Actionnaires du 23 juin 2006 et des Assemblées Générales ultérieures.

- Un contrat de location et un contrat d'amendement ont été établis respectivement en 2003 et en 2005 entre le « Comptoir National Tunisien » et le Président du Conseil Monsieur Mohsen SELLAMI portant sur la totalité du terrain objet du titre foncier n°51 963 couvrant environ 10 340 m² sur lequel sont édifiés un dépôt couvert d'une superficie d'environ 2000 m² et des administrations d'une superficie d'environ 350 m².

Cette location est consentie à compter du 1er décembre 2003 moyennant un loyer mensuel de 7 000 dinars avec une augmentation annuelle de 6%.

Le loyer annuel en hors taxes au titre de l'exercice 2023 s'est élevé à 255 421 dinars.

Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration du 18 Novembre 2003 et du 20 Juin 2005 et a été approuvée par votre Assemblée Générale des Actionnaires du 17 juin 2011 et des Assemblées Générales ultérieures.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

- Le Président du Conseil d'Administration bénéficie de la prise en charge des frais d'hébergement à Sfax et des frais de missions à l'étranger ainsi que d'une voiture de fonction avec chauffeur.

Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration du 16 Juin 2023.

- La rémunération mensuelle brute du Directeur Général a été fixée à 12 000 dinars outre la prise en charge par la société des frais d'hébergement à Sfax ainsi que des frais de missions à l'étranger, d'une voiture de fonction et d'une voiture de service avec chauffeur pour ses besoins privés.

Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration du 16 Juin 2023.

- La rémunération annuelle brute du Directeur Général Adjoint s'est élevée à 99 598 dinars au titre de l'exercice 2023.

Le Directeur Général Adjoint continue à bénéficier des avantages en vigueur à la date de sa nomination. Elle *bénéficie* en outre d'une prime brute égale à 1,5% du bénéfice net. La prime servie en 2023 s'est élevé à 73 044 dinars.

Cette convention a été autorisée par vos Conseils d'Administration du 16 Juin 2023 et du 05 février 2024.

- L'octroi aux membres du Conseil d'Administration d'un montant brut de 25 000 dinars au titre des jetons de présence, *décidé* par votre Assemblée Générale du 16 Juin 2023.

Ces conventions sont soumises à votre Assemblée Générale pour approbation.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Fait à Sfax le 18 Mars 2024



The image shows a handwritten signature in green ink that reads "Raouf Ghorbel". The signature is written over a blue circular stamp. The stamp contains the following text: "GHORBEL LAPERT COMPTABLE" around the top edge, "42, Avenue Habib Bourguiba 3000 SFAK" in the center, "T: 74 297 709 / 719" below the address, and "FAX: 74 297 729" at the bottom. The words "COMPTABLE" and "COMMISSAIRE AUX COMPTES" are also visible on the left and right sides of the stamp respectively.

Raouf GHORBEL